

Démarche de concertation en vue du réaménagement de la rue Pierre-Aeby

Synthèse de l'atelier « Concertation »
du 14 octobre 2020



État au : 1 décembre 2020
Mandatée par : Ville de Fribourg, Service d'urbanisme et architecture
Réalisée par : Label Vert
Auteurs : Laura Mosimann et Benoît Perrenoud

Sommaire

Sommaire.....	2
1. Introduction.....	3
Contexte.....	3
Objectifs de la ville.....	3
Étapes de la démarche.....	3
2. Retours sur l'atelier « CONCERTATION ».....	4
Déroulement.....	4
Objectifs de l'atelier	5
Résultats	5
3. Conclusion.....	8
Annexe	8
Résultats bruts.....	8
L'atelier « Concertation » en image.....	12

1. Introduction

Contexte

Dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Pierre-Aeby, le Service d'urbanisme et d'architecture de la Ville de Fribourg invite les habitantes et habitants, usagères et usagers, ainsi que les propriétaires de biens situés dans ce périmètre, à prendre part à une démarche de concertation. Celle-ci vise à créer un dialogue constructif entre les concepteurs du projet et les personnes qui habitent et fréquentent cette rue, afin de les associer à l'élaboration du projet et d'intégrer des points de vue variés pour améliorer la qualité de l'espace public.

Le projet de requalification se réalisera dans la foulée du raccordement de la rue au chauffage à distance et s'inscrit dans le cadre de la requalification du Bourg. Les principaux enjeux résident dans la volonté politique d'améliorer la qualité de l'espace public.

Objectifs de la ville

Les objectifs du projet de réaménagement de la rue Pierre-Aeby sont les suivants :

- la requalification de l'espace public ;
- l'assainissement de l'espace public suite aux travaux du chauffage à distance ;
- le revêtement de sol en pavage en adéquation avec le plan pavage développé par la Ville de Fribourg ;
- la mise en conformité du stationnement.

Certains compromis et quelques contraintes techniques seront à considérer, notamment la largeur minimale de la rue, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et des véhicules de livraison ou encore la pente et l'évacuation des eaux de surface.

Étapes de la démarche

La démarche de concertation se décline en trois phases avec quatre rencontres. Suite à la balade exploratoire et l'atelier « Consultation » au mois de mars (phase 1), qui ont permis de faire le diagnostic du lieu et de poser des objectifs partagés pour le projet de réaménagement, les planificateurs ont élaboré l'avant-projet. Lors de l'atelier « Concertation » (phase 2) du 14 octobre, les habitant.e.s et usager.ère.s ont pu découvrir cet avant-projet et entrer en dialogue avec l'équipe conceptrice. Cette rencontre a permis de recueillir leurs avis et propositions d'amélioration, qui seront maintenant intégrés au mieux dans le projet final. Cette démarche de concertation sera conclue avec la soirée de restitution, où le projet final sera présenté au public.

Le présent document constitue la synthèse du deuxième atelier. Les propositions d'amélioration, les retours positifs et les critiques sont transmis aux concepteurs qui affineront, sur cette base, le projet de réaménagement de la rue Pierre-Aeby. Le projet final sera présenté lors de la soirée de restitution le 29 avril 2021.



Schéma 1 : les étapes de la démarche de concertation

2. Retours sur l'atelier « CONCERTATION »

Déroulement

Dix-sept personnes – habitant.e.s, propriétaires, représentant.e.s d'associations – ont répondu présent à l'invitation à cet atelier de concertation qui a eu lieu à la salle de la Grenette. Parmi elles, dix avaient déjà participé à l'atelier de consultation et huit à la balade.

La soirée s'est articulée en trois parties :

Première partie en plénum : Après le mot de bienvenue de Mme la Conseillère communale Andrea Burgener Woeffray, M. Antoine Baertschi du Service d'urbanisme et d'architecture a présenté les objectifs de la Ville et les contraintes techniques du projet. Laura Mosimann de Label Vert a ensuite présenté le cadre de la démarche de concertation ainsi que les résultats des étapes précédentes et les règles du jeu. Puis les participant.e.s ont pu découvrir l'avant-projet, à travers la présentation de MM. Jean Luc Rime et Grégory Jaquerod de l'Atelier d'architecture espaces & environnement qui ont élaboré le projet de réaménagement de la rue Pierre-Aeby.

Deuxième partie en groupes de travail : Les participant.e.s se sont séparé.e.s en deux groupes, dont un groupe bilingue. Dans un premier temps, ils/elles ont noté leurs réactions spontanées et personnelles par rapport au projet présenté (avantages et inconvénients). Ensuite, le groupe a repris les sept objectifs posés lors du premier atelier afin de les confronter au projet. Cet exercice a permis de voir (objectivement) si le projet répond à chaque objectif ou de mettre en avant des propositions d'amélioration nécessaires pour qu'il y réponde. Dans un troisième temps, chaque participant.e a reçu une carte avec un personnage (enfant sur le chemin de l'école, personne en chaise roulante, etc.). Le but de l'exercice était de changer de perspective et d'intégrer également les personnes absentes à l'atelier dans la réflexion – dans le but de trouver le meilleur projet pour toutes et tous.

Troisième partie en plénum : Un rapporteur de chaque groupe a présenté une synthèse avec les principaux éléments ressortis dans les discussions. Après un moment de questions, Laura Mosimann a clôturé la soirée en remerciant les participant.e.s pour leur présence et le temps investi dans le projet et en rappelant les prochaines étapes. La soirée s'est terminée avec un mot de conclusion de M. le Conseiller communal Pierre-Olivier Nobs, suivi par un apéritif offert par la Ville de Fribourg.

Objectifs de l'atelier

Ce deuxième atelier devait permettre aux participant.e.s de découvrir l'avant-projet élaboré par les concepteurs et de créer un espace de dialogue entre les habitant.e.s et usager.ère.s et l'équipe des concepteurs. Les objectifs de cet atelier étaient donc que les participant.e.s à l'atelier :

- Prennent connaissance de l'avant-projet élaboré par les concepteurs sur la base des objectifs définis lors du premier atelier
- Discutent, complètent, critiquent les axes de travail
- Fournissent aux concepteurs des pistes de réflexions, des réactions propres à nourrir le projet

Les résultats de l'atelier 2 permettent aux concepteurs d'affiner le projet de requalification de l'espace public de Pierre-Aeby en intégrant les réactions et réflexions des habitant.e.s et usager.ère.s (les expertises d'usages).

Résultats

Les synthèses des groupes

Groupe vert

- Pavage ok MAIS délimiter la place du marché-aux-poissons et la rue (par exemple en gardant la chaîne et les poteaux)
- Aménagements urbains agréables pourraient impliquer des nuisances sonores, ne pas ajouter trop de bancs. Attention aux conséquences.
- Eclairage rue top, pas plus. Mais éclairer les places Nord et marché-aux-poissons > éclairage dynamique ?
- Ajouter végétation (place Sud et marché-aux-poissons)
- Attention : seuil de 2cm dangereux entre cheminement et pavage
- Mobilité :
 - 20km/h ok
 - Unidirectionnel ok
 - Plus de stationnement : trouver un compromis entre les 12 places proposées et les 36 places actuelles > env. 24 places
 - Comptage dynamique de places à l'entrée de la rue ?

Groupe jaune

- Le projet va dans une bonne direction, les deux scénarios ont des avantages et des inconvénients.
> D'une manière générale, les objectifs sont pris en compte.
- Places de parc : les avis sont partagés par rapport au nombre nécessaire. Les places à l'HEP et à St-Léonard sont déjà occupées, il faudrait d'autres alternatives.

- Manque des places pour les motos dans le projet
- Arborisation : appréciée (encore plus = encore mieux), réduction de la chaleur en été
- Pavage : c'est joli. Faire attention à la qualité des pavés (pour éviter trop de bruit). Les avis sont partagés sur la question si le pavage de la place doit aller jusqu'à la façade ou seulement jusqu'à la route (pour garder l'aspect route).
- Problème de bruit : Taberna, ça résonne beaucoup dans la rue étroite côté sud.
- Les vélos passent très vite, on ne les entend pas, c'est dangereux.
- Ajouter de l'éclairage à la fontaine, sur les escaliers et arbres de la place du marché-aux-poissons.
- L'entretien des escaliers est négligé (hors sujet)

Les éléments mis en avant par les groupes concernent notamment le nombre des places de parc limité, la végétalisation qui est appréciée mais qui pourrait être complétée par un arbre sur la place Sud et l'éclairage qui est suffisante dans la rue mais qui pourrait être améliorée sur la place du marché-aux-poissons. Le problème du bruit a été soulevé par les deux groupes (en lien avec la pose de bancs dans l'espace public ou les restaurants). Alors que l'un des deux groupes s'est clairement positionné pour le scénario de la rue de rencontre, les avis étaient partagés dans l'autre groupe. Le pavage est apprécié par les deux groupes mais une séparation entre la rue et la place du marché-aux-poissons est proposée.

Résumé des discussions (résultats bruts en annexe)

Réactions spontanées

Parmi les avantages mis en avant par les participant.e.s, on trouve notamment la réduction de la vitesse à 20km/h, l'arborisation, l'élargissement des trottoirs et la valorisation des places ainsi que des entrées, rendant la rue beaucoup plus agréable pour les piéton.ne.s. Le pavage et la mise en valeur des bâtiments sont également accueillis positivement.

Les inconvénients mentionnés sont : la zone piétonne avec le nombre de places de parc très limité, le stationnement vélo qui est impraticable en pente ou qui est sur un espace qui pourrait être utilisé différemment (devant le n°11) et la prise en considération du bruit engendré par l'ajout de vie dans la rue (pose de bancs) et du pavage (note : il a été précisé par les concepteurs qu'à une vitesse de 20km/h, le pavage n'engendre pas plus de bruit, c'est le moteur qui fait plus de bruit à cette vitesse). Les places de parc à l'HEP ne sont pas considérées comme étant une vraie alternative, car trop loin et souvent déjà occupées. (cf. résultats bruts en annexe).

La présentation de l'avant-projet en plénum a suscité de vives réactions auprès de certain.e.s participant.e.s qui ne retrouvaient pas les éléments des rencontres précédentes dans le projet tel que présenté et ne se sentaient donc pas écouté.e.s. Ces personnes ont quitté l'atelier après l'introduction des groupes de travail.

Diagnostic des objectifs

Dans l'ensemble, les participant.e.s ont trouvé que l'avant-projet répondait aux objectifs posés. Certains points ainsi que des questions ont néanmoins été soulevés et des propositions d'amélioration ont été formulées :

- > le risque de bruit en lien avec la valorisation des places et la vie dans la rue
- > ajouter un arbre sur la place Sud (Mobility)
- > pourquoi mettre 2cm de dénivelé entre le trottoir et la rue, c'est dangereux
- > garder une séparation (visuelle) entre la place du marché-aux-poissons et la rue (chaîne existante ou pavé différent)
- > mieux éclairer la place du marché-aux-poissons (fontaine, escaliers, arbres) et la place Nord ; ne pas mettre plus d'éclairage dans la rue
- > alors que l'un des deux groupes trouve que la zone piétonne remplit l'objectif « ralentir le trafic et donner plus de place aux piéton.ne.s », l'autre juge qu'il ne le remplit pas *en supprimant* le trafic complètement
- > la zone de rencontre remplit cet objectif, mais il faudrait laisser plus de places de parc et ajouter des obstacles pour ralentir le trafic (y compris les cyclistes)

Jeu de rôles / changement de perspective

Le groupe vert n'a pas soulevé de nouveaux éléments en réfléchissant dans la peau d'autres personnes, ces réflexions avaient déjà été faites durant les discussions préalables afin d'intégrer ces personnes « absentes » à l'atelier.

Dans le groupe jaune, les propositions et remarques suivantes ont été mises en avant :

Rôle	Proposition, remarque
Personne en chaise roulante	Pavé égalisé, accès au musée (dalles jusqu'au passage piétons)
Personne âgée	Attention au trottoir (hauteur)
Personne avec poussette	Bien si les trottoirs sont élargis, par contre pas optimal sur les pavés
Client du restaurant	J'apprécie le calme tout en respectant moi-même les voisins, j'apprécie aussi la beauté de la place et de l'aménagement
Personne avec déambulatoire	Bien sur le trottoir > 1,5m ; niveau du trottoir = difficulté ; escaliers et pavés problématiques ; coin rdv!!
Enfant avec un ballon	Danger à cause des vélos électriques et voitures
Enfant sur le chemin de l'école	Projet intéressant pour les enfants se rendant à l'école

Discussion en plénum

Après les présentations des groupes, il était possible de poser des questions. A cette occasion, les concepteurs ont clarifié que le seuil du dallage est, selon les associations représentant les personnes à mobilité réduite, acceptable jusqu'à 3cm.

Un participant soulève l'importance de mettre un pavage de qualité, afin de réduire au maximum le bruit. Quelqu'un d'autre revient sur l'importance de penser à l'accès à la place du marché-aux-poissons depuis la rue de Morat par les escaliers – un lien important à faire également. Alors que cela ne concerne pas directement le projet de réaménagement, il est souligné que les escaliers ne sont pas suffisamment entretenus.

3. Conclusion

Cet atelier de concertation a permis aux habitant.e.s et usager.ère.s de la rue Pierre-Aeby de découvrir l'avant-projet de requalification des espaces publics, d'exprimer leurs avis et de discuter avec les concepteurs. Il est, dans ce sens, une étape importante du processus participatif, à mi-chemin entre l'élaboration des objectifs concertés et le résultat final, un espace d'échange permettant de tâter le pouls des habitant.e.s et usager.ère.s et s'assurer de leur soutien.

Alors que dans l'ensemble les participant.e.s trouvaient que le projet proposé allait globalement dans la bonne direction et répondait aux objectifs élaborés, avec certes des améliorations à faire, les deux scénarios de mobilité (zone piétonne ou zone de rencontre) ont suscité beaucoup de discussions, principalement autour de la question du stationnement, qui semble être la pierre d'achoppement du projet.

La proposition de conserver plus de places de stationnement est ainsi revenue à plusieurs reprises. Quant à l'alternative proposée à l'HEP, avec du stationnement supplémentaire, elle a été accueillie plutôt fraîchement, les participant.e.s la trouvant trop éloignée et déjà passablement engorgée.

La Ville de Fribourg est consciente de la problématique du stationnement, un sujet complexe qui concerne non seulement la rue Pierre-Aeby, mais également tout ce secteur de la ville. « Il va falloir faire une pesée d'intérêt » a prévenu M. le conseiller Communal Nobs en conclusion.

Les résultats de cet atelier sont transmis à la Ville de Fribourg et aux concepteurs afin qu'ils affinent le projet sur cette base. Le projet final sera présenté aux habitant.e.s et usager.ère.s lors de la soirée de restitution le 29 avril 2021.

Annexe

Résultats bruts

1. Réactions spontanées, appréciations personnelles

Groupe jaune	
+	Largeur des trottoirs (valises, chaise roulante)
+	Pavage
+	Arborisation (3p.)
+	C'est plus joli, mise en valeur des façades et places
+	Augmentation qualité de vie (bruit, air, danger)
+	Plus d'arbres + valorisation arbres existants (climat)
+	Réduction de la circulation + vitesse
+	Beaucoup plus agréable pour piétons + enfants
+	Peu de voitures
+	Arbres
+	Place de rencontre (au lieu de parking Mobility)
+	Vitesse 20km/h
+	Entrée de la rue valorisée
+	Valorisation de la place de la fontaine (Marché-aux-Poissons)
+	Réduction du nombre de places de parc

+	Zone 20km/h
+	Plus d'arbres
+	20km/h max.
+	Réduction de la vitesse
+	Pavés, très joli
+	Plus d'arbres
-	Pas mettre une place de jeu
-	Place de pétanque (N.D.L.R. : sur la place nord)
-	Eclairage des fontaines et arbres
-	Parcage zone piétonne (pas assez de places)
-	Zone piétonne (N.D.L.R. : préférence pour le scénario zone 20km/h)
-	Pas assez de places de parc
-	Refaire les escaliers du Marché-aux-Poissons
-	Les places de parc à l'HEP sont trop loin
-	Placette sud ne considère pas l'écho de la rue (bruit)
-	Bruit dans rue pavée??
-	Place pour Pizzeria max.24 !
-	Pavés plus bruyants (sauf à 20km/h)
-	Pas de prise en considération du bâti ancien > fenêtres sans triple vitrage donc bruit
-	Pas de prise en considération de la sphère privée, pas pensé au bruit dans les appartements
-	Pas de prise en considération du bâti ancien > murs sans isolation phonique
Groupe vert	
+	Zone de rencontre : laisser les voitures circuler
+	Valorisation de la place nord
+	Pavage de la rue, mise en valeur
+	Pavage
+	Pavage, trottoirs (dallage) et mise en valeurs des immeubles
-	Bancs publics à la place de caisses de jardinage
-	1-2 caisses de jardinage
-	Gabarit insuffisant pour le placement de tables, dangereux (devant n°11)
-	Place sud : arbre au lieu d'un banc
-	Stationnement vélo sur une surface pouvant être dédiée à la restauration (devant n°4)
-	Stationnement vélo en pente impraticable ! (ruelle Notre-Dame)
-	Pas de place pour vélo dans une pente ! (ruelle Notre-Dame)
-	Merci de penser à des couverts pour les vélos
-	Pas de tables devant la pizzeria (N.D.L.R. : sur la place du marché-aux-poissons)
-	Perdre tranquillité : bancs, terrasses. Attention aux nuisances sonores !
-	Traitement du stationnement ne respecte aucunement la séance 1+2
-	Parkings
-	Stationnement insuffisant, 1km/j pour places compensées !
-	Souci de parking
-	Si zone piétonne et diminution du nombre de place de parc, la solution n'est plus réaliste pour les habitants.

2. Diagnostic des objectifs

1. Favoriser la vie dans la rue et valoriser les places	
<p>Groupe jaune Risque de bruit, résonance dans la rue étroite (surtout côté sud) > Est-ce que les arbres permettent de réduire le bruit ? Augmentation de la qualité de vie</p>	<p>Groupe vert Utopique de penser qu'il y aura de la vie dans la rue, cela reste un espace urbain On veut garder la tranquillité Mieux valoriser la ruelle des Cordeliers comme rue piétonne</p> <p>Mobilité : Utiliser stationnement pour faire des zones d'évitement Laisser une séparation entre la place du marché-aux-poissons et la rue</p>
2. Verdir l'espace	
<p>Groupe jaune Ok, objectif rempli Laisser les arbres existants, ajouter un arbre sur la place Mobility</p>	<p>Groupe vert Ajouter un arbre à la place sud (Mobility) Banc plus petit sur la place sud > permettre l'accès véhicules Verdir la place du marché-aux-poissons, seulement 4 bancs et s'en occuper</p>
3. Maintenir la cohérence du pavage pour mettre en valeur les maisons	
<p>Groupe jaune Ok, cohérence de l'ensemble Avis partagé sur : agrandir la place vs. garder la route comme entité (même pavage sur la route) Il faudrait pouvoir voir un échantillon du pavage prévu</p>	<p>Groupe vert Pourquoi 2cm entre le cheminement enrobé et le pavage ? > dangereux pour les personnes âgées</p>
4. Adapter l'éclairage public aux besoins des habitant.e.s	
<p>Groupe jaune Ajouter éclairage vers la fontaine et les bancs (marché-aux-poissons) Eclairer les arbres Ajouter éclairage sur les escaliers de la place du marché-aux-poissons</p>	<p>Groupe vert Ajouter éclairage sur la place du marché-aux-poissons > éclairer mieux la place Eclairage dynamique Ne pas augmenter l'éclairage dans la rue, maintenant c'est ok Ajouter éclairage place nord, rendre plus efficace</p>
5. Ralentir et limiter le trafic pour donner plus de place aux piéton.ne.s	
<p>Groupe jaune ZONE PIETONNE Oui, il y a plus de place pour les piétons, pas de circulation Mais quoi faire avec les commissions lourdes ? Pas bien parce que toutes les voitures</p>	<p>Groupe vert ZONE PIETONNE Non (ralentit pas le trafic mais le supprime)</p> <p>ZONE DE RENCONTRE Préférence sur cette option</p>

<p>s'arrêtent devant le n°29 Attention aux cyclistes qui vont quand-même rouler n'importe comment</p> <p>ZONE DE RENCONTRE Oui, il y a plus de place pour les piétons Oui, le trafic est limité Mettre des obstacles pour calmer le trafic Attention aux cyclistes qui vont quand-même rouler n'importe comment</p>	<p>20km/h = ok Unidirectionnel = ok MAIS laisser des places de stationnement Il faut une alternative de parking PROCHE, AVANT d'enlever des places en surface. HEP trop loin. Installer un comptage des places à l'entrée de la rue pour préciser le nombre de places disponibles Une solution intermédiaire : env. 24 places ?</p>
<p>6. Optimiser le stationnement</p>	
<p>Groupe jaune ZONE PIETONNE Pas assez de places de parc Si zone piétonne : réserver les places de la rue de Morat uniquement pour les habitant.e.s</p> <p>ZONE DE RENCONTRE Ajouter des places de parc devant n° 23-25 Mettre des places pour motos</p>	<p>Groupe vert ZONE PIETONNE HEP pas assez proche Stationnement vélo pratique, pas en pente Laisser plus de places de parc</p> <p>ZONE DE RENCONTRE HEP pas assez proche Stationnement vélo pratique, pas en pente Laisser plus de places de parc</p>
<p>7. Aménager les entrées de la rue, visuellement et physiquement</p>	
<p>Groupe jaune ZONE PIETONNE Côté rue de Lausanne c'est amélioré > ajouter du vert à l'entrée (devant n°2) Liaison avec le musée > améliorer encore l'entrée nord visuellement</p> <p>ZONE DE RENCONTRE Côté rue de Lausanne c'est amélioré > ajouter du vert à l'entrée (devant n°2) Liaison avec le musée > améliorer encore l'entrée nord visuellement</p>	<p>Groupe vert ZONE PIETONNE</p> <p>ZONE DE RENCONTRE Les places de parc ne sont pas forcément un obstacle à une entrée visuellement intéressante</p>

L'atelier « Concertation » en image



Photo : Restitution des groupes en plénum